

**COMMUNIQUÉ**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ PERPÉTUEL AVEC MÉCANISME  
D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS  
DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC  
DU 20 JUILLET 2022**

**RÉVISION DU TAUX FACIAL DES OBLIGATIONS SUBORDONNÉES  
PERPÉTUELLES À TAUX RÉVISABLE NON COTÉES : TRANCHE C**

Conformément aux dispositions du prospectus relatif à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons du Crédit Agricole du Maroc du 20 juillet 2022, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « C » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du 20 juillet 2025 est le suivant :

	<b>Tranche C</b>
<b>Maturité</b>	Perpétuelle
<b>Prime de risque (pbs)</b>	250
<b>Taux de référence 52 semaines (base monétaire) tel que publié par Bank Al Maghrib le 14/07/2025</b>	2,18%
<b>Taux révisé</b>	4,68%